



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École Louis Valmont Roy
Colomby-Anguerny

Compte rendu du conseil d'école numéro 1 - jeudi 6 novembre 2025

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

Président de séance : M. GWOZDZ, Directeur de l'école Louis Valmont Roy

Enseignants : Mmes LEMORE, BLAIZOT, BEUNARD, Mr FLEURY

DDEN: Mr BEAULIEU

Représentants Parents d'élèves : Mmes LEGUERN, FOURNEL, LEDOYEN, DELARUE, MAIGNON, Mrs. LEGRIX, DUFAY et PROSPER.

Maire : Mr GAUQUELIN (maire de Basly)

Personnel représentant du Péri-éducatif : Mme RABET

Membres du SIVOS : Mr ALLAIS, Mmes MARGUERITE, Mr BOURDIN, Mme HALLUIN

Secrétaire de séance : Mr GWOZDZ et Mme BEUNARD

Etaient excusés :

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme ABOUSSENA

Autres membres : Mr DELAHAYE, Mr GUILLOUARD (maires de 2 communes du RPI)

Enseignants : Mme TANGUY, Mme TROISEMAINE, Mme CAKAJ

Compte rendu :

Avant de commencer la séance, M. Gwozdz introduit le CE et remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour leur présence à ce premier conseil d'école de l'année 2025/2026. Le directeur propose 2 dates pour les prochains conseil d'école : mardi 10 mars et jeudi 25 juin 2026. Du point de vue de la méthode de travail, le directeur propose que les questions diverses soient abordées lorsque le thème en question est abordé dans l'ordre du jour.

Séance ordinaire du jeudi 6 novembre 2025, la séance débute à 17h30.

1/ Fonctionnement du conseil d'école

1-1 Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

M. Gwozdz félicite les parents délégués et les remercie pour leur engagement. Le taux de participation est de 86,55 %. Il y a 10 bulletins nuls ou blancs. Les résultats des élections sont affichés sur le panneau de l'école et ont été envoyés par mail.

1-2 Etablissement du règlement intérieur du conseil d'école

M. Gwozdz s'assure que tout le monde ait pris connaissance du document envoyé par mail avec l'invitation au conseil d'école. Le directeur demande si des modifications sont souhaitées et rappelle les règles élémentaires d'un conseil d'école.

Remarques et/ou décision du conseil d'école : Le règlement est approuvé à l'unanimité.

1-3 Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école

M. Gwozdz s'assure que tout le monde ait pris connaissance du document envoyé par mail avec l'invitation au conseil d'école.

Remarques ou décision du conseil d'école : Le procès-verbal du troisième conseil d'école de l'année 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

2/ Vie scolaire

2-1 Vote du règlement intérieur de l'école.

M. Gwozdz s'assure que tout le monde ait pris connaissance du document envoyé par mail avec l'invitation au conseil d'école.

Remarques ou décision du conseil d'école : Deux modifications sont apportées et validées par les membres du Conseil d'école : goûters et prise médicamenteuse sur le temps scolaire (le médecin scolaire (CMS) sera sollicité à ce sujet). La modification du règlement intérieur de l'école est votée à l'unanimité.

2-2 Effectifs de rentrée, composition des classes et perspective 2026-2027

Prévision : Année 2024-2025 : 110 élèves - Année 2025-2026 : 115 élèves - Année 2026-2027 : 109 élèves

Répartition :

CP : Mme Lemoire -> 22 élèves

CE1 : Mme Blaizot -> 23 élèves

CE1/CE2 : Mme Tanguy et Mr Fleury -> 24 élèves

CM1 : Mr Gwozdz et Mme Cakaj -> 23 élèves

CM2 : Mme Beunard -> 23 élèves

Le directeur propose de répondre à la question posée par les parents d'élèves.

Question 7 : *Les RPE ainsi que les parents d'élèves souhaiteraient être informés des changements d'emplois du temps programmer pour la classe de CE1/CE2. Il semble que seul les élèves soient informés des changements emplois du temps.*

Remarques ou décision du conseil d'école : Le directeur explique la raison de la non diffusion de l'information. Un remplaçant n'avait pas encore été nommé et l'équipe attendait d'avoir cette information avant de la diffuser. Les parents ajoutent qu'il est dommageable de ne pas avoir été informés de son jour de décharge du jeudi. L'enseignant qui assurera la décharge de la professeure rassure les parents sur la continuité des apprentissages. Le directeur veillera à une communication via le cahier de liaison concernant les remplacements et décharges des enseignants quand ils sont sus au préalable.

2-3 Présentation du protocole phare

Le directeur rappelle que le niveau 2 est atteint et présente le protocole au conseil d'école.

Remarques ou décision du conseil d'école : Une harmonisation entre les temps scolaires et périscolaires sera à renforcer.

2-3 Les projets de l'année

Les premiers projets débutés ou envisagés sont présentés par l'équipe : sortie des cycles 2 (Ferme de Ouézy), le jardin partagé, journée Halloween, natation, Syvedac, élections des délégués, spectacles du Cube, Bal Folk, le SRAV, le jeu d'échecs et les défis scientifiques pour le cycle 3, la cérémonie du 11 novembre.

Le directeur propose de répondre à question posée par les parents d'élèves.

Question 4 : *la pratique du sport sous un abri pour les jours pluvieux et froid est-elle possible?*

Remarques ou décision du conseil d'école : Le SIVOS propose d'étudier le financement d'une partie du SRAV des CM1. Une discussion avec Monsieur le Maire d'Anguerny est prévue. L'ancienne cantine de la mairie sera prochainement utilisée le mardi pour les activités sportives, par l'ensemble des classes. L'utilisation du chauffage ne sera pas facturée au SIVOS. Les tapis seront stockés dans la salle.

2-4 Coopérative scolaire

Remarques ou décision du conseil d'école : Solde de la coopérative scolaire: 15 329 €. La mandataire présente le bilan financier.

2-5 L'APC : organisation

L'APC a lieu le lundi, mardi et jeudi de 16h10 à 17h10. Une heure ou deux heures d'activité pédagogique complémentaire par semaine. Elle pourra être proposée aux enfants présentant des difficultés passagères sur un élément de programme. Cette heure est encadrée par un enseignant de l'école et revêt un caractère facultatif. Les enfants sont ciblés par les enseignants.

Remarques ou décision du conseil d'école : RAS

3/Présentation de l'évaluation d'école 2025 2026

Le directeur présente le power point sur l'évaluation d'école : les objectifs, le calendrier, les choix de l'équipe et les questionnaires parents et élèves. Le directeur propose de répondre aux questions posées par les parents d'élèves.

Question 5 : *Les élèves ont rempli un questionnaire pour l'évaluation de l'école (pour avoir des statistiques). Nous souhaitons savoir si les résultats seraient analysés rapidement par classe pour éliminer certains maux des enfants et si nous pouvions avoir un retour en conseil d'école ?*

Remarques ou décision du conseil d'école : Les membres du Conseil s'étonnent du taux d'exposition aux écrans des enfants. Les résultats du questionnaire des élèves sera transmis aux RPE, pour diffusion.

Question 6 : *Ce questionnaire a permis de découvrir des difficultés liées aux sanitaires entre les classes de CP et CE2. Les enfants se retiennent jusqu'au soir par soucis de propreté et technique (verrou trop difficile) ?*

Remarques ou décision du conseil d'école : Le questionnaire révèle une inquiétude notamment des CP, celle de la fermeture des sanitaires et d'y rester bloqués. Les verrous vont être révisés. Les règles d'hygiène dans les sanitaires seront rappelées dans l'ensemble des classes.

4/ Restauration scolaire - Activités post et périscolaires

La parole est donnée à la personne représentant la restauration scolaire. Le directeur propose de répondre aux questions posées par les parents d'élèves.

Question 1 : *Où en est le projet de garderie le mercredi qui avait été abordé lors du dernier conseil l'année dernière ?*

Remarques ou décision du conseil d'école : Le président du SIVOS explique qu'il reporte cette demande au prochain mandat car cela demande une réflexion importante et un déploiement d'agents. Un contrat avec les parents serait nécessaire.

5/ Sécurité et équipements

Un exercice incendie a été effectué le 30 septembre 2025 avec la collaboration de Mr le Maire. Cet exercice a été réalisé en deux temps, un temps pour déclencher l'alerte élémentaire puis en maternelle. Bon comportement des élèves. Exercice réalisé dans les temps. Un exercice PPMS a eu lieu le 14 octobre et qui s'est très bien passé. Présence de Mme Troisième comme observatrice. Quelques éléments sont à signaler. Un second exercice incendie et PPMS sera réalisé dans le cours de l'année. Le plan Vigipirate-attentat est toujours en vigueur.

6/ Questions diverses

Question 2 : Une sonnette générale annonçant le début et fin des cours est-elle envisageable ?

Remarques ou décision du conseil d'école : Une cloche pourrait être mise en place et serait actionnée par un élève. Le DDEN reviendra vers s'il peut en trouver une.

Question 3 : Un portail avec ouverture centralisée pour faciliter les choses en dehors des horaires habituelles d'ouverture pourrait-il être mis en place ?

Remarques ou décision du conseil d'école : L'ouverture à distance devient urgente pour sécuriser les lieux et simplifier la charge de l'enseignante. Une nouvelle demande sera faite à Monsieur le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Les Secrétaires de séance :

Mme Beunard



Le Président de séance :

M. Gwozdz Cédric



Ecole élémentaire publique
Anguerny//Anisy
1 rue du Rgt de la Chaudière
Tél. 02 31 44 19 85
Email co.01404461@ac-caen.fr